



Conseil des affaires étrangères

17 février 2020

La session du Conseil des affaires étrangères, présidée par M. Josep **Borrell**, haut représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, débutera à **9 h 30** par une discussion sur les **affaires courantes**. Ce point de discussion permettra aux ministres des affaires étrangères d'être mis au courant et de formuler leurs observations concernant un certain nombre d'évolutions intervenues récemment sur la scène internationale.

Le Conseil procédera ensuite à un échange de vues sur les **relations** entre l'**UE** et l'**Union africaine** (UA), dans le but d'établir des orientations politiques sur les futures priorités stratégiques avec l'Afrique et de coordonner les contacts avec les partenaires africains avant la prochaine réunion ministérielle UE-UA et dans la perspective du sommet UE-UA qui se tiendra plus tard dans l'année.

Le Conseil aura ensuite une discussion sur la **Libye** et sur la manière de renforcer l'approche de l'UE à l'égard du pays. Cette discussion s'inscrit dans le prolongement des sessions du Conseil des affaires étrangères des 10 et 20 janvier et de la conférence de Berlin du 19 janvier 2020.

Les ministres procéderont ensuite à un bref échange de vues sur les **relations entre l'UE et l'Inde** avant le déjeuner informel qu'ils partageront ultérieurement avec le ministre indien des affaires étrangères, **Subrahmanyam Jaishankar**.

Au cours de ce déjeuner informel, les ministres devraient avoir un **débat prospectif** avant le **15^e sommet UE-Inde**, qui aura lieu le **13 mars** à Bruxelles.

Possibilités de point presse:

Vers 8 h	Déclaration du haut représentant, Josep Borrell, avant la session
Vers 13 h 20	Accueil du ministre indien des affaires étrangères, Subrahmanyam Jaishankar, par le haut représentant, Josep Borrell (entrée VIP, déclarations)
Vers 15 h 30	Conférence de presse à l'issue de la session du Conseil des affaires étrangères

[Page consacrée à la session du Conseil des affaires étrangères](#)
[Conférences de presse et manifestations publiques par transmission vidéo](#)
[Transmission vidéo, téléchargeable en format "diffusion" \(MPEG 4\), et galerie de photos](#)

¹ La présente note a été élaborée sous la responsabilité du service de presse.

Actualité

Le Conseil des affaires étrangères commencera par une discussion sur les questions d'actualité, au cours de laquelle les ministres auront l'occasion de recevoir les toutes dernières informations sur un certain nombre d'évolutions récentes. Dans ce contexte, le haut représentant pourrait évoquer les développements récents intervenus dans les Balkans occidentaux, au Moyen-Orient, en Syrie et au Sahel.

Le haut représentant rendra brièvement compte de ses récents déplacements dans les **Balkans occidentaux**.

Il donnera également aux ministres des informations sur sa récente visite en Jordanie et en Iran et sur des questions liées à la région du **Moyen-Orient** au sens large. Dans ce cadre, les ministres auront l'occasion de discuter du **processus en cours au Proche-Orient**, notamment les récentes propositions des États-Unis, le rôle de l'UE et la meilleure manière de réagir face à l'évolution de la situation sur le terrain.

Le haut représentant rendra compte de sa visite aux **États-Unis**.

Ensuite, le haut représentant abordera la crise qui se développe dans le nord-ouest de la **Syrie**, où une offensive militaire menée par le régime syrien et ses alliés a provoqué une crise humanitaire, et risque de compromettre la stabilité dans toute la région.

En ce qui concerne le **Sahel**, les ministres assureront le suivi de la session du Conseil des affaires étrangères du 20 janvier, lorsque le Conseil est convenu de la nécessité de renouveler et de renforcer l'action européenne en faveur de la stabilisation de la région du Sahel. Au cours de leurs interventions, les ministres pourraient également évoquer les préparatifs de la réunion des membres du Conseil européen avec les chefs d'État des pays du G5 Sahel, qui aura lieu à Bruxelles le 26 mars 2020.

[Session du Conseil des affaires étrangères du 20 janvier](#)

[G5 Sahel - sommet de Pau - déclaration des chefs d'État, 13 janvier 2020](#)

[Partenariat de l'Union européenne avec les pays du G5 Sahel](#)

[Déclaration du haut représentant Josep Borrell, au nom de l'UE, sur le processus de paix au Proche-Orient](#)

[Processus de paix au Proche-Orient \(SEAE\)](#)

Relations UE-Union africaine

En s'appuyant sur les échanges de vues qu'ils ont eus lors de la session de décembre du Conseil des affaires étrangères, les ministres auront une discussion sur les relations entre l'UE et l'UA en vue d'établir des orientations politiques sur les futures priorités stratégiques avec l'Afrique et de coordonner les contacts avec les partenaires africains avant d'importantes réunions à venir.

Citons notamment la réunion des ministres des affaires étrangères de l'UA et de l'UE et le 6^e sommet UE-Union africaine, qui se tiendra à Bruxelles en octobre 2020.

Dans le cadre de leurs discussions, les ministres devraient axer leurs interventions sur les principaux intérêts géopolitiques, les défis et les perspectives, la manière dont ceux-ci devraient se traduire en priorités de l'UE et la manière dont les États membres pourraient mieux se coordonner pour renforcer au maximum les effets de la stratégie et garantir une communication efficace et harmonisée.

La contribution des ministres devrait alimenter la prochaine communication conjointe intitulée "Vers une stratégie globale avec l'Afrique". Cette stratégie a été annoncée par

la présidente von der Leyen dans ses orientations politiques de la nouvelle Commission européenne ([Une Union plus ambitieuse - Mon programme pour l'Europe](#)).

Lors de la session du Conseil des affaires étrangères de décembre 2019, les ministres ont insisté sur le fait que l'année 2020 devrait être une année charnière dans les relations entre l'Afrique et l'Union européenne, offrant des possibilités importantes de modernisation et de développement du partenariat. À cette occasion, un accord global s'est dégagé sur la nécessité de mettre à jour la stratégie UE-Afrique avec les partenaires africains, en s'appuyant sur la déclaration politique adoptée lors du sommet d'Abidjan en 2017 et en tenant compte des défis mondiaux communs tels que le changement climatique et le passage au numérique.

Le [cinquième et dernier sommet UA-UE en date](#) s'est tenu à Abidjan (Côte d'Ivoire) en novembre 2017, réunissant les dirigeants de l'UE et de l'UA pour définir le cap à suivre en matière de coopération entre les deux continents. Ce sommet, dont le thème était "Investir dans la jeunesse pour un avenir durable", a donné lieu à une [déclaration conjointe](#) affirmant l'engagement des dirigeants d'investir dans la jeunesse pour une croissance inclusive accélérée et un développement durable.

[Relations UE-Union africaine](#)

[Conseil des affaires étrangères, 9 décembre 2019](#)

Libya

Sur la base des résultats des sessions du Conseil des affaires étrangères des 10 et 20 janvier, ainsi que de ceux de la conférence de Berlin du 19 janvier et du comité international de suivi à Munich le 16 février, le Conseil aura une discussion sur la Libye et sur la manière de renforcer l'approche de l'UE en faveur d'une solution politique à la crise. Les ministres feront le point sur les progrès accomplis en matière de suivi opérationnel, notamment en ce qui concerne d'éventuelles mesures PSDC pour le suivi par l'UE de l'embargo sur les armes.

Le 4 février, des pourparlers en matière de sécurité ont eu lieu à Genève dans le cadre d'une réunion du comité interlibyen 5+5 animée par la mission d'appui des Nations unies en Libye (MANUL). Une deuxième réunion du groupe de coordination à haut niveau sur l'économie s'est tenue au Caire le 10 février.

Les dernières conclusions du Conseil "Affaires étrangères" sur la Libye datent du 10 décembre 2018. Le Conseil y exprimait son soutien aux efforts déployés par les Nations unies pour accélérer un processus politique pris en charge par les Libyens et, en particulier, à la médiation du représentant spécial du Secrétaire général des Nations unies, Ghassan Salamé.

[Conseil des affaires étrangères, 20 janvier 2020](#)

[Conseil des affaires étrangères, 10 janvier 2020](#)

[Relations UE-Libye \(SEAE\)](#)

Relations UE-Inde

Les ministres procéderont à un bref échange de vues sur la préparation du déjeuner de travail qu'ils auront avec le ministre indien des affaires étrangères, Subrahmanyam Jaishankar. Les ministres saisiront cette occasion pour se pencher sur les principales priorités dans le renforcement du partenariat stratégique UE-Inde, sur la base de la stratégie de l'UE pour l'Inde.

[Délégation de l'Union européenne en Inde et au Bhoutan](#)

[Stratégie de l'UE pour l'Inde](#)

[Fiche d'information sur les relations entre l'UE et l'Inde](#)

Déjeuner informel

Au cours d'un déjeuner informel, les ministres des affaires étrangères et leur homologue indien, Subrahmanyam Jaishankar, devraient avoir un débat prospectif dans la perspective du 15^e sommet UE-Inde, qui aura lieu le 13 mars à Bruxelles. L'échange de vues portera principalement sur le multilatéralisme et le respect de l'ordre mondial fondé sur des règles, le changement climatique et la protection de l'environnement, les questions de politique étrangère et de sécurité régionale, ainsi que le commerce et les investissements, la modernisation durable et la connectivité.

Divers

Le Conseil devrait adopter sans débat un certain nombre de conclusions.

Conclusions sur les priorités de l'UE en 2020 dans les enceintes des Nations unies compétentes en matière de droits de l'homme

Le Conseil devrait adopter des conclusions sur les priorités que l'UE doit suivre cette année dans les enceintes des Nations unies compétentes en matière de droits de l'homme.

À l'occasion de l'année marquant le 75^e anniversaire des Nations unies, les conclusions réaffirmeront l'importance que l'UE attache à l'ordre mondial fondé sur des règles, parmi lesquelles la protection des droits de l'homme prend une part importante. L'UE fera usage de tous les outils à sa disposition pour tenir son engagement en faveur des droits de l'homme, en dénonçant les violations des droits de l'homme et les atteintes à ces droits dans le monde entier. Les conclusions mettront également l'accent sur la plus grande attention que l'UE va apporter au lien entre les droits de l'homme et l'environnement, ainsi qu'aux conséquences que les technologies numériques entraînent pour la protection des droits de l'homme. L'UE maintiendra également ses priorités thématiques en matière de droits de l'homme, parmi lesquelles figurent notamment l'opposition à la peine de mort et à la torture, la promotion du principe d'obligation de rendre des comptes, le droit international humanitaire, les libertés fondamentales, la non-discrimination, les droits des enfants et le soutien aux défenseurs des droits de l'homme partout dans le monde.

[Protection et promotion des droits de l'homme](#)

Conclusions sur le Zimbabwe

Le Conseil devrait adopter des conclusions sur le Zimbabwe réaffirmant que l'UE continue de soutenir les réformes économiques et politiques menées dans le pays, ainsi que le dialogue politique UE-Zimbabwe.

Dans ses conclusions, le Conseil devrait également prendre acte de la grave crise humanitaire que ce pays connaît actuellement, et réaffirmer le soutien de l'UE à la population du Zimbabwe dans divers domaines, comme le développement économique, les soins de santé primaires et le renforcement de la résilience, ainsi qu'à travers l'aide humanitaire.

[Délégation de l'Union européenne en République du Zimbabwe](#)